

Décision

Générale

colonial

Décision n° 66-415-1931 Congés

n° 66-415-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 415 du 30/06/1931

Date de publication

6 juin 1931

Date du numéro

30 juin 1931

TEXTE INTÉGRAL

un congé de repos de trois mois avec solde est accordé au caporal de la garde iidigène Adouah Fareh, n° matricule 40, pour compter du 1er juin 1931.